



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

Cher(e)s habitants,

Dans la nuit du 21 au 22 février, des dégradations ont été constatées à l'aire de jeux du Mont-Blanc, rue du Morvan. La municipalité déplore fermement ces agissements qui portent atteinte aux équipements publics, au cadre de vie de l'ensemble des habitants et surtout au plaisir des enfants qui fréquentent ce lieu.

Les installations de cette aire de jeux sont mises à disposition de tous, et en particulier des plus jeunes. Leur respect, comme celui de l'ensemble des espaces communs de notre village, est une responsabilité collective. Nous rappelons que le bien-vivre ensemble repose sur des gestes simples et quotidiens : préserver le mobilier urbain, éviter les dégradations, mais aussi limiter les nuisances sonores qui troublent la tranquillité des riverains.

La Gendarmerie nationale indique qu'aucun signalement n'a été enregistré au moment des faits.

Afin de permettre l'avancée de l'enquête, toute personne disposant d'informations ou de témoignages (description des faits, photos, vidéos) est invitée à se rapprocher de la gendarmerie ou de la mairie.

Nous rappelons l'importance d'alerter immédiatement la gendarmerie en cas de trouble à l'ordre public, de dégradations ou de nuisances sonores importantes. Il est en revanche demandé de ne pas intervenir directement afin de ne pas s'exposer à un risque personnel.

Si des faits similaires surviennent sur le domaine privé, le dépôt de plainte relève de la responsabilité du propriétaire ou des personnes concernées et n'entre pas dans les compétences communales.

La tranquillité publique et le respect du bien-vivre ensemble sont l'affaire de tous. Ensemble, restons vigilants, solidaires et respectueux les uns des autres pour préserver notre village, ses espaces partagés et la sérénité de ses habitants.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour assurer la sécurité, la propreté et la qualité de vie de chacun. Les auteurs de ces dégradations seront poursuivis conformément à la réglementation en vigueur, comme cela a déjà été le cas lors d'événements précédents.

Je vous prie d'agréer, Cher(e)s habitants, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjoint en charge de la sécurité



Siegel Olivier



Le Maire



Laas Francis